



# COMMISSION ARBITRES

MARDI 16-01-2024 à 18h30

## Procès-Verbal N°638

Président : SABATINO Joseph

Présents : KODJADJANIAN Jean-Marie, LALO Aboubakar, VAGNEUX Luc, CARRETERO Christophe, SAINT ALBIN Laurent, TREVISAN Ludovic, FERNANDES Carlos.

Excusés : AKYUREK Mustafa, Carlos THEVENIN Cyril, CUSANNO Stephane

### REMERCIEMENTS

Le président et l'ensemble des membres de la CDA remercient vivement Monsieur Hakim BEN ELHADJ, arbitre Fédéral 1 (ligue 1) pour la tenue et la réussite du stage d'arbitrage de mi-saison de ce samedi 13 janvier 2024. Son sens de la pédagogie et de l'écoute a été très apprécié des participants. Ils expriment également leur reconnaissance à M. Christophe TANI (arbitre Fédéral 4) pour sa collaboration active à cette session à la demande de Hakim.

Ce stage a été rendu possible grâce au soutien et à l'implication du Président du District Monsieur Hervé Giroud-Garampon et des membres du Comité Directeur.

Cette réussite n'a été possible qu'avec la participation massive et enthousiaste des arbitres D1, D2, Arbitres Assistants et observateurs auxquels la CDA tient à encourager pour la suite de la saison.

Vivement la prochaine session !

Le Président de la CDA  
Joseph Sabatino

### DECISIONS DE LA CDA

La CDA a pris, en réunion plénière du 9 janvier 2024, les décisions suivantes comme le stipule son Règlement Intérieur en ses articles 46-47-48 et 49:

- Les arbitres absents aux 2 stages (initial et rattrapage) qui n'ont pas effectué le test physique, ni le questionnaire sur table, seront déclassés de leur catégorie et n'officieront qu'un seul match par semaine dans leur catégorie
- Les arbitres seront convoqués en présence de leur président, à la CDA pour audition
- Un courrier sera envoyé aux arbitres absents 2 saisons consécutives avec copies aux présidents de clubs

#### **INFORMATION :**

Le questionnaire de Noel vous a été envoyé le Vendredi 05 janvier pour un retour au plus tard le Vendredi 02 Février 2024 à minuit.

#### **NOTE AUX CLUBS**

Suite aux nombreuses absences d'arbitres dues à l'impraticabilité des terrains et aux inversions des matchs, en plus d'informer les instances du District, il faut impérativement appeler les arbitres dont les coordonnées peuvent être consultables sur FootClubs.

La Commission Départementale des Arbitres et l'UNAF Isère ont le plaisir de convier les arbitres convoqués le jeudi 8 Février 2024 à 19h00 au siège du District de l'Isère de Football, 2 bis rue Pierre de Coubertin à Sassenage, pour la remise des écussons.

La Commission des Arbitres demande à certains arbitres d'être présents pour 18h00 et ce, pour effectuer le Module 8 de la formation initiale d'arbitres.

Un mail personnalisé vous a été envoyé en guise de convocation.

Les arbitres indisponibles de dernière minute doivent prévenir leur désignateur par SMS, Mail, Téléphone, mais également la saisir sur leur compte FFF

#### **RAPPEL**

#### **DATES FORMATIONS FIA**

PROCHAINE FIA prévue les 3 – 10 – 17 février 2024 au District de l'Isère à Sassenage (dernières FIA de la saison).

FMI et FA : le 24 février au District à Sassenage

#### **OBSERVATIONS TUTORATS**

Concerne les arbitres D1- D2 : ceux-ci doivent accomplir 2 observations ou 1 tutorat (4 rencontres jeunes 80 € ) bonus –malus = 0

Si non effectués = malus de -0,3

Si 1 autre tutorat (4 rencontres jeunes 80 € ) de plus = bonus + 0.3

Si 1 autre tutorat (4 rencontres jeunes 80€ ) supplémentaire, aucun bonus en plus et n'influe pas le classement des arbitres.

- **RESPONSABLE TUTORATS** : SAINT ALBIN Laurent. Merci de prendre en compte le mail pour les tutorats : [tutorat.arbitres38@gmail.com](mailto:tutorat.arbitres38@gmail.com)  
**Les arbitres intéressés par le tutorat sont priés de s'inscrire à l'adresse mail ci-dessus.**

## **RAPPORTS TUTORATS**

DIJOUX par DESTRAS 4/4

OLLIVIER par ROUSSILLON 3/4.

ROMAIN par PARVEDY 3/4 (rapport non reçu)

**RAPPEL** : Pour un meilleur suivi du tutorat, les rapports des matchs doivent être fournis avant **MARDI** suivant le jour de la rencontre.

## **COURRIERS ARBITRES**

Léo VERCELLY : concernant le match ENT CASSO FC2V - TOUR ST CLAIR FC U15 D3. Lu et noté

**Président**  
Joseph Sabatino

**Secrétaire de rédaction**  
LALO Aboubakar

### **ATTENTION**

#### **LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

#### **L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES, T'ES SUR LA TOUCHE**

**La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.**